

# Paie du personnel médical

Ref. PRH-AGH00-F040

## PRÉSENTIEL

2 jours - 14h

## LIEU

Amiens, Toulouse

## PUBLIC

Professionnel en charge de l'élaboration et du contrôle de la paie du personnel médical

## NIVEAU

Fondamental

## PRÉREQUIS RECOMMANDÉS

Aucun

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir toutes les subtilités de la paie du personnel médical et être capable d'élaborer un bulletin de paie.



## PROGRAMME

Les éléments positifs du bulletin de paie

- Emoluments hospitaliers
- Indemnités fixes (multi-sites, engagement exclusif de service public...)
- Eléments variables (temps de travail additionnel, indemnités de sujétion...)
- Astreintes opérationnelles et de sécurité
- Déplacement...

Les éléments négatifs du bulletin de paie

- Les retenues ouvrières obligatoires

Les charges patronales

- URSSAF, IRCANTEC, DPC, taxe sur les salaires

Cas particuliers

- Avantages en nature
- IJSS et subrogation

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

### A la charge du MiPih

- Support pédagogique

## INTERVENANTS

Directeur d'Hôpital honoraire  
Formateur indépendant intervenant au MiPih depuis 2002



## EVALUATION DES ACQUIS

Le formateur observe la participation du bénéficiaire et évalue les acquis par un tour de table.

Une attestation de fin de formation précisant les acquis de la formation sera remise au stagiaire.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation basée sur une pédagogie théorique et interactive.

Les exercices permettent la construction progressive, par les stagiaires, d'un bulletin de paie, sans utiliser un progiciel.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les formalités sont consultables sur notre site internet  
<https://www.mipih.fr/formations>

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toutes personnes en situation de handicap, contactez le service Formation Client, au **05 34 61 50 00**, pour étudier la solution adaptée à votre besoin

[informip@mipih.fr](mailto:informip@mipih.fr)

Date de mise à jour: 05/2023

Toulouse: Viviane MARTY

Standard: 05 34 61 50 00

Amiens, Reims: Angéliina CARON

Standard: 03 22 33 57 00